

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉGALITÉ DES CHANCES

AMIENS SUD-EST LABELLISÉ "CITÉ ÉDUCATIVE" : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES

Mercredi 28 mai 2025

Élisabeth Borne, ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Juliette Méadel, ministre déléguée chargée de la Ville, ont annoncé la labellisation de 40 nouvelles Cités éducatives pour la période 2025-2027. **Parmi elles figure le quartier Sud-Est d'Amiens, désormais reconnu "Cité éducative",** aux côtés de 39 autres territoires en France.

Annoncé par le président de la République et inscrit dans le cadre du Comité interministériel des villes d'octobre 2023, ce programme renforce l'engagement de l'État en faveur de l'égalité des chances **dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV)**. Il vise à accompagner chaque jeune, de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, en s'appuyant sur une **mobilisation collective des acteurs éducatifs, associatifs, sociaux et institutionnels**.

Avec cette labellisation, **les quartiers prioritaires de la politique de la ville Pierre Rollin, Marcel Paul - Salamandre et Condorcet - Philéas Lebesgue bénéficient d'un soutien renforcé de l'État**. Ce label permettra de développer des actions concrètes, coordonnées et pérennes, en matière d'éducation, de culture, de sport, de santé et d'insertion. L'objectif : garantir à chaque enfant et chaque jeune un parcours cohérent, sécurisé et émancipateur.

Amiens est désormais la seule commune de l'académie à bénéficier **d'une triple labellisation sur son territoire, fédérant 5 collèges** :

- **QPV Amiens Nord** : collèges César Franck (REP+) et Arthur Rimbaud (REP+)
- **QPV Étouvie** : collège Rosa Parks (REP+)
- **QPV Amiens Sud-Est** (Pierre Rollin, Marcel Paul - Salamandre et Condorcet - Philéas Lebesgue) : collèges Guy Mareschal (REP+) et Jean-Marc Laurent

Contacts presse